



33-2025

DELIBERATION N°9
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST GEORGES HAUTE VILLE
Séance du 1/04/2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Absents excusés : 2

L'an deux mil vingt-cinq le 1^{er} avril 2025, à vingt heures **le conseil municipal** de la commune de St-Georges-Haute-Ville, dûment convoqué **s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M MILLET Frédéric, le maire.**

Date de convocation du conseil municipal : 28/03/2025

Présents : Frédéric MILLET, Sylvie DALLERY, Isabelle BRUNEL, Elisabeth LAFANECHERE, Serge LOMBARDIN, Odile PINTURIER, Didier MASSACRIER, Hervé DUQUESNE, Valérie GUILLAUME, Marie-Claire JASSERAND, Jean LESQUIR. Didier CHAMBON,

Absents excusés : Julien DELHEUR, Christophe VACHERON (pouvoir à Jean LESQUIR)

Secrétaire de séance : Marie-Claire JASSERAND

Objet : Autorisation signature de deux devis GOURBIERE GACHET

Le maire rappelle

Qu'il est nécessaire de raccorder le réseau dans le cadre de l'opération Centre Bourg.
La société GOURBIERE GACHET propose deux devis à la hauteur de :

- **9012 € TTC Création réseau eau potable**
- **4903.80 € TTC Travaux de viabilisation parcelle**

M. le maire invite le conseil municipal à délibérer et l'autoriser à :

Signer ces devis

Vu le dossier présenté Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

A autoriser à signer ces deux devis

13 voix sur 13 voix exprimées

01/04/2025

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Maire, Frédéric MILLET,

Transmis au représentant de l'Etat le : 03 /04/2025

La secrétaire,

Marie-Claire JASSERAND

Le maire atteste que la présente délibération sera

Publiée et mise en ligne à compter du 03/04/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202285-20250401-delib9-cm42025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



01/04/2025